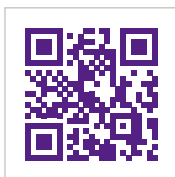
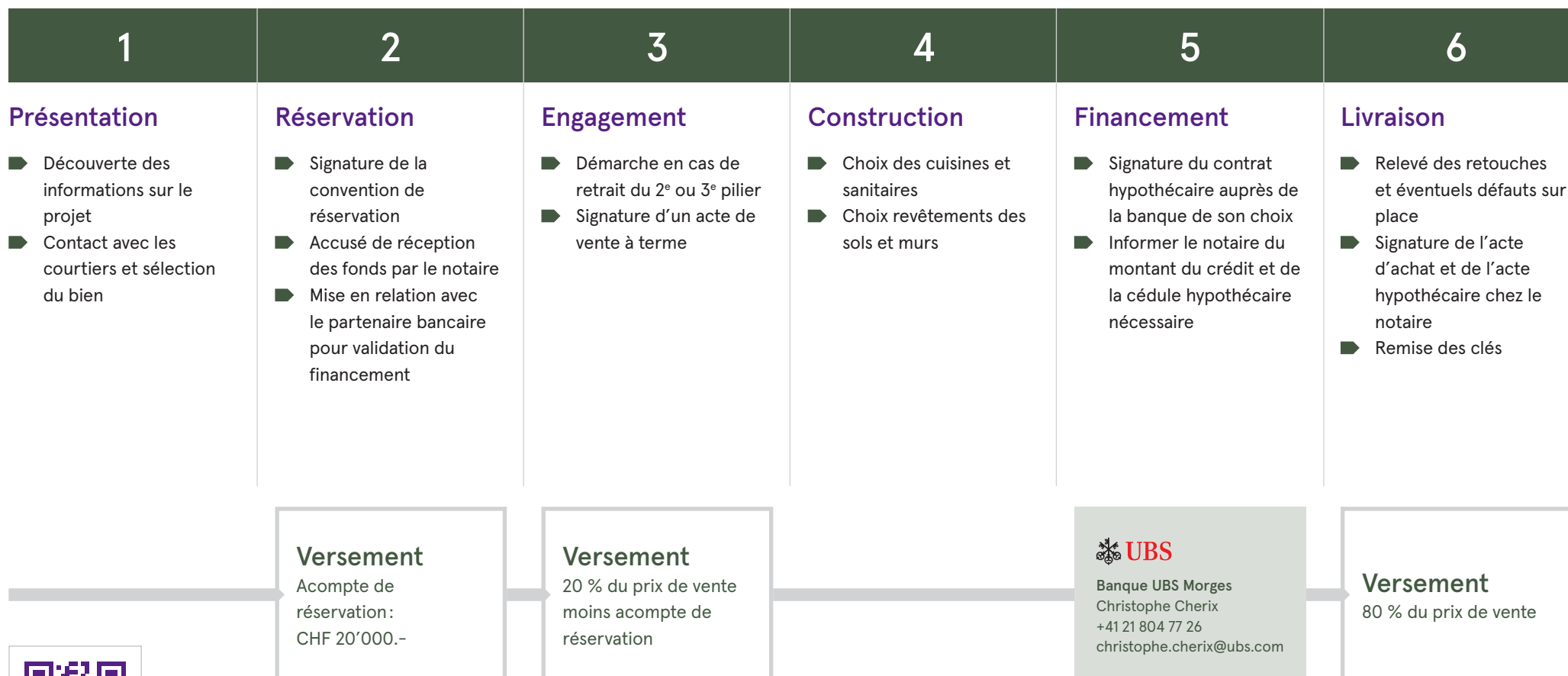


Procédure de vente.

Vente à terme



Documents à fournir.

Banque et notaire

Banque

- Dernière déclaration fiscale
- Trois dernières fiches de salaire
- Si primes ou bonus, justificatifs pour les trois dernières années
- Pour les indépendants, comptes et bilans des trois dernières années
- Certificat de caisse de pension
- Police d'assurance-vie et valeur de rachat (si existante)
- Justificatifs des fonds-propres
- Mensualités de leasing et ou crédit privé si existant

Notaire

- Carte assurance maladie
- Livret de famille
- Pièce d'identité / permis

